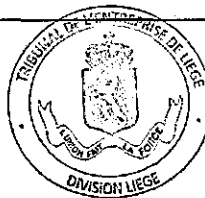


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22063339



17 MAI 2022

Greffé

N° d'entreprise : **0462 813 625**

Nom

(en entier) : **IMMO CIRCUS WALLONIE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue des Guillemins, 129 4000 LIEGE**

Objet de l'acte : Démissions - Nominations- Transfert de siège

Extrait des décisions de l'actionnaire unique du 8 avril 2022:

"(...) Décisions

L'actionnaire unique :

Démission de plusieurs administrateurs et administrateurs délégués

PREND ACTE (i) de la démission de GESTBEL SRL, MILE MANAGEMENT SRL et CIRCUS BELGIUM SA, en qualité d'administrateur et d'administrateur délégué, et (ii) de la démission de SOFABO SA, MAC MANAGEMENT SRL et Monsieur Roland MEWISSEN, en qualité d'administrateur.

Ces démissions prennent effet à compter de ce jour.

DECIDE de donner une décharge provisoire à ces administrateurs et administrateurs délégués de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leur mandat jusqu'à la date de leur démission.

Les actionnaires seront appelés à se prononcer sur la décharge à donner à ces administrateurs et administrateurs délégués pour l'exercice de leur mandat, à l'occasion de l'assemblée générale ordinaire de 2022 (en ce qui concerne le dernier exercice social) et de l'assemblée générale ordinaire de 2023 (en ce qui concerne la période écoulée depuis le début de l'exercice social en cours jusqu'à la date de démission de ces administrateurs).

Nomination de plusieurs administrateurs

DECIDE de nommer les personnes suivantes en qualité d'administrateur :

(a) Monsieur Emmanuel Mewissen, domicilié rue de l'Ermitage, 80 à 4121 Neuville-en-Condroz ; et

(b) Monsieur Nicolas Léonard, domicilié rue des Fories, 1/081 à 4020 Liège.

Ces mandats prennent effet à compter de ce jour et ils expireront à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice social se clôturant le 31 décembre 2027.

Monsieur Emmanuel Mewissen et Monsieur Nicolas Léonard, ici présents, acceptent leur mandat et déclarent que rien ne s'oppose à cette acceptation.

(...)

Procuration

DECIDE de donner tous pouvoirs à Anne Lambert et Charlotte Braillon, agissant séparément, avec pouvoir de substitution, aux fins de signer tout document et d'accomplir toute formalité nécessaire en vue de la publication des décisions mentionnées ci-dessus dans les Annexes du Moniteur belge."

Extrait des décisions unanimes des administrateurs prises par écrit le 8 avril 2022:

"(...) Décisions

Les administrateurs, à l'unanimité :

Transfert du siège

DECIDENT de transférer le siège de la société à l'adresse suivante : Place des Guillemins, 5/1A à 4000 Liège.

Cette décision prend effet à compter de ce jour.

Nomination d'un nouveau président du conseil d'administration

DECIDENT de nommer Monsieur Emmanuel Mewissen en qualité de président du conseil d'administration, en remplacement de GESTBEL SRL.

Ce mandat prend effet à compter de ce jour. Sauf révocation par le conseil d'administration, il expirera de plein droit à la date à laquelle le mandat d'administrateur de Monsieur Emmanuel Mewissen prendra fin.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/05/2022 - Annexes du Moniteur belge

Monsieur Emmanuel Mewissen, ici présent, accepte ce mandat et déclare que rien ne s'oppose à cette acceptation.

Nomination de plusieurs administrateurs délégués

DECIDENT de confier la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de celle-ci en ce qui concerne cette gestion à Monsieur Emmanuel Mewissen et à Monsieur Nicolas Léonard.

Monsieur Emmanuel Mewissen et Monsieur Nicolas Léonard porteront chacun le titre d'« administrateur délégué ».

Ces mandats prennent effet à compter de ce jour. Sauf révocation par le conseil d'administration, ils expireront de plein droit à la date à laquelle le mandat d'administrateur de Monsieur Emmanuel Mewissen ou de Monsieur Nicolas Léonard prendra fin.

Conformément à l'article 22 des statuts de la société, les pouvoirs de gestion journalière de la société et de représentation de celle-ci en ce qui concerne cette gestion sont exercés individuellement par les administrateurs délégués.

Monsieur Emmanuel Mewissen et Monsieur Nicolas Léonard, ici présents, acceptent leur mandat et déclarent que rien ne s'oppose à cette acceptation.

(...)

Procuration

DECIDENT de donner tous pouvoirs à Anne Lambert et Charlotte Braillon, agissant séparément, avec pouvoir de substitution, aux fins de signer tout document et d'accomplir toute formalité nécessaire en vue de la publication des décisions mentionnées ci-dessus dans les Annexes du Moniteur belge.(...)"

Pour extrait conforme,
Charlotte BRAILLON,
Mandataire

Déposés en même temps: un exemplaire original (i) des décisions de l'actionnaire unique du 8 avril 2022 et (ii) des décisions unanimes des administrateurs prises par écrit le 8 avril 2022.